



Habitat à Genappe : appel aux candidats locataires pour les logements moyens !

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens situé à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. La construction de ce quartier, composé de 4 maisons (3 chambres) et de 8 appartements (1 et 2 chambres) avait nécessité un investissement public d'un millions d'euros partagé pour la première moitié par le CPAS de Genappe et l'autre moitié par la Province et la Région wallonne. Mis en service en 2000, ces logements moyens sont destinés à aider les jeunes ménages originaires de Genappe à résider dans leur commune.

Des conditions de revenus sont assorties à l'attribution de ces logements pour les ménages dont les revenus annuels imposables sont situés entre 27.400 et 42.400 € pour une personne seule et entre 34.200 et 51.300 € pour un ménage (avec une majoration pour enfant à charge de 2500 euros). Les loyers sont fixés entre 374 et 600 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum. Chaque logement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle de bains et d'un WC séparé, d'un débarras et d'un jardin privatif.

Constitution d'une réserve de candidats locataires

Une liste de candidats locataires est ouverte par le CPAS de Genappe qui lance un appel aux candidats locataires pour constituer une réserve pour les logements moyens situés à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien avec la Ville de Genappe.

Les candidats doivent adresser leur candidature par écrit à Monsieur Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 GENAPPE ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.

Tout renseignement complémentaire au sujet de ce communiqué peut être obtenu auprès de Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, 0473.88.11.90, vincent.girboux@genappe.be